

**Zeitschrift:** Arbido  
**Herausgeber:** Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz  
**Band:** 11 (1996)  
**Heft:** 11

**Artikel:** La crise financière menace aussi la mémoire de notre pays  
**Autor:** Coutaz, Gilbert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-770237>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA CRISE FINANCIÈRE MENACE AUSSI LA MÉMOIRE DE NOTRE PAYS

Les grosses difficultés financières que connaissent actuellement les collectivités publiques de notre pays révèlent certaines contradictions dans la conservation de la mémoire. Si le grand public prétend de plus en plus massivement à la connaissance du passé, les communautés politiques, quant à elles, sont soucieuses de limiter ou de différer – quand ce n'est pas de supprimer – leurs aides à la constitution, la défense et la mise en valeur de la mémoire. Cette attitude est d'autant plus préoccupante que ce sont précisément les autorités qui ont la responsabilité du patrimoine, qu'elles-mêmes produisent de multiples et considérables documents qui sont autant de sources historiques et qu'elles appuient financièrement nombre d'initiatives ou d'entreprises éditoriales qui exploitent la mémoire.

Avec le concours des associations professionnelles, les responsables d'institutions culturelles doivent réagir en commun et de concert, s'ils veulent faire entendre leur point de vue et éviter l'amalgame dans la dépréciation de leurs missions. Par la force des choses, ils représentent toute une population de chercheurs

***Le droit à la mémoire  
est intangible  
et imprescriptible***

universitaires et d'historiens amateurs, ainsi que divers bureaux particuliers, surtout dans le domaine de l'archéologie, qui dépendent de l'efficacité de leurs activités et de mandats de recherches. Qui plus est, des filières de formation sont fondées sur la connaissance et la gestion de la mémoire; selon les débouchés et beaucoup de personnes qui les ont parcourues en vivent.

A partir du moment où une société décide de conserver, de réunir les témoignages, publics ou privés, administratifs, techniques, scientifiques, littéraires ou encore industriels, dans des bibliothèques et autres lieux dont le nom se termine en -thèque, les dépôts d'archives et les musées, comme de rassembler des objets, des tableaux, des photographies ou autres supports contemporains, un double problème se pose à propos de cette masse à considérer: le premier a trait à sa thésaurisation qui implique tout à la fois la collecte, le classement et la protection matérielle; le second concerne sa fructification immédiate, seule façon de motiver la finalité des efforts consentis. D'un côté, il s'agit d'offrir les meilleures chances d'existence de survie et de transmission d'un patrimoine géré pour la postérité comme un investissement à long terme; de l'autre, il est impératif que la communicabilité du contenu de la mémoire soit facilitée pour en faire rapidement l'instrument ou l'outil de publication ou de travaux, la réserve potentielle d'informations et de leçons aidant à comprendre le présent et à préparer l'avenir.

La question, aujourd'hui, n'est pas dans la quantité exponentielle des documents à conserver ni dans l'élargissement des champs d'intervention de la mémoire. Elle se limite bien plutôt au principe de la conservation et aux formes de justification et de rentabilité de la mémoire. A de tels défis que traduit un débat souvent exclusif, tronqué et superficiel, deux affirmations sont à opposer: le droit à la mémoire est intangible et imprescriptible; le patrimoine n'existe pas, il EST, que l'on parle du patrimoine naturel ou du patrimoine culturel.

Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faut tout conserver ni viser à l'exhaustivité dans l'accueil et dans le

classement. Répondre positivement serait accepter l'hallucination de la mémoire, courir éperdument et en vain après des objectifs, nécessairement inatteignables par leur démesure. A l'inverse, il ne faut pas tomber dans une sorte de repli pitoyable et restrictif et dans des comportements dogmatiques comme le tout un peu, l'échantillonnage ou la politique du coup d'éclat.

Conscients de ces apories, les producteurs, les médiateurs et les gardiens de la mémoire doivent, dans un discours argumenté et cohérent, plaider pour le tri (établir positivement ce que nous voulons conserver), la hiérarchie des valeurs associées à chaque nature de documents, la complémentarité et la coordination des institutions dans la prospection, la réception et la promotion des sources, l'élaboration d'une stratégie à l'échelle d'une région, d'un canton ou d'une nation et le recensement des besoins des utilisateurs. Les temps sont révolus où il suffisait d'élaborer

***Le patrimoine – qu'il soit  
naturel ou culturel –  
n'existe pas, il EST***

un ensemble d'attitudes normatives de conservation et d'organisation pour légitimer une ou des politiques – celles-ci prévalaient à une époque où la mémoire était d'autant moins menacée qu'elle était mésestimée ou inconnue. Maintenant, la mémoire est fragilisée par les enjeux politiques et le vaste réseau des utilisateurs. Il est désormais exigé de juger sans complaisance le nombre et l'évolution des institutions (il faut l'admettre, la muséite a envahi de façon souvent outrancière et incongrue le domaine de la mémoire), l'authenticité des objectifs et les tâches respectives et entremêlées des acteurs qui participent à la définition du patrimoine et à sa valorisation. Il importe à la fois de délaissier les atavismes professionnels, tout en ne transigeant pas sur les

spécificités et les contraintes des approches, et d'harmoniser les

***La mémoire a besoin d'un repositionnement tactique et d'une reconsidération fondamentale et générale***

conceptions, en condamnant les conduites individualistes et sectaires au nom de la quête du pouvoir et de l'audience.

L'invocation en guise d'alibis par les pouvoirs publics de raisons financières et matérielles pour ne pas ou ne plus entreprendre ne pourra être démentie ou contestée que si les actions d'archiver, de diffuser ou de montrer ne sont pas assimilables à la

pétrification de la mémoire et que si les lieux institutionnels qui leur sont attachés ne renvoient pas l'image de cimetières de la création ou de l'animation.

En conséquence, c'est d'un repositionnement tactique dont la mémoire a besoin, d'une reconsidération fondamentale et générale dont elle doit pouvoir bénéficier. Cela passera probablement par un assainissement du " marché de la mémoire ". Néanmoins, évitons qu'en raison des restrictions budgétaires et de décisions politiques prises à court terme et sous l'urgence, la mémoire d'une ville, d'un canton ou d'un pays s'étiolle partiellement ou durablement.

Il n'y a ni Administration ni Etat ni Histoire sans mémoire. Il est opportun de rappeler cette vérité au moment où les débats de la mémoire sont engagés; d'eux dépendent le

développement et la transparence de l'action publique, le contrôle démocratique des activités politiques et l'avenir de la recherche historique. Leur contenu dépasse assurément et largement les embarras financiers conjoncturels. Il n'est pas futile; il concerne en réalité des droits essentiels dont une catégorie de la population, toujours plus avide de connaissances, jamais aussi nombreuse et aussi bien instruite, pourrait être privée fâcheusement et... abusivement.

*Gilbert Coutaz*  
*Directeur des Archives cantonales vaudoises*

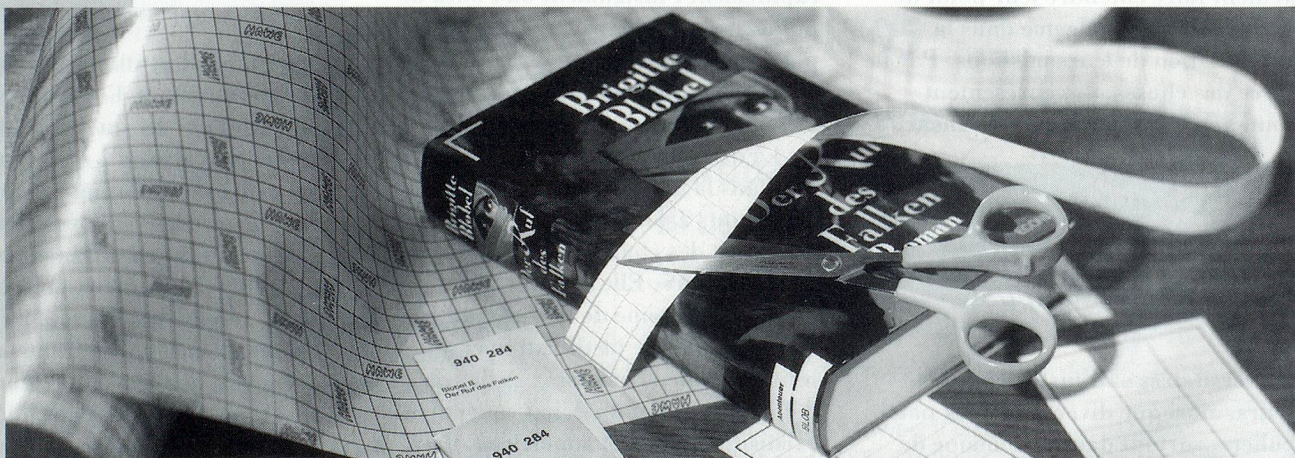
 : Sur serveurs BBS et Bulletin-Board ASD/SVD



**Wenn Sie beim Folieren auf Nummer Sicher gehen wollen, von einer grossen Auswahl an Mediotheksmaterial profitieren möchten und einen guten Service schätzen,**

dann sind Sie bei uns richtig. Wir beraten Sie gerne oder senden Ihnen die ausführlichen Unterlagen gratis zu.

**HAWE-Selbstklebefolien: Die meistverkauften Buchschutzfolien der Schweiz!**



**Si vous préférez ne rien laisser au hasard en matière de pellicules adhésives, si vous désirez profiter d'un très grand choix de matériel pour médiathèques, si vous appréciez un service excellent,**

nous sommes là pour vous servir, pour vous conseiller ou pour vous envoyer gratuitement notre documentation complète.

**Pellicules adhésives HAWE: Les pellicules protectrices pour livres les plus vendues en Suisse!**

HAWE Hugentobler AG  
Mezenerweg 9  
3000 Bern 22

Tel. 031 332 04 43  
Fax 031 331 27 32